

Equidés

>> Conduite d'élevage

Gérer la poulinière
pour un foal en bonne santé

Produire un poulain en bonne santé implique une gestion correcte de la poulinière, notamment en ce qui concerne la prophylaxie médicale et sanitaire. Il incombe au vétérinaire de planifier, réaliser et/ou contrôler la mise en œuvre de certains soins incontournables.

Condition indispensable à la réussite d'un élevage, la gestion de la jumenterie implique de raisonner les soins à la poulinière. Vaccinations et vermifugations, maréchalerie, alimentation et soins dentaires sont les pôles incontournables de la prise en charge. Notre confrère Jean-Jacques Roy, membre de la commission équine de la SNGTV*, les a détaillés lors des dernières Journées nationales des GTV, le 14 mai, à Nantes.

« Les objectifs de la vermifugation sont d'éliminer les parasites de la jument sans être néfastes à son état de gestation », a précisé notre confrère. Pour optimiser la protection du poulain, il a recommandé de vermifuger en fin de gestation et juste après le poulinage. Les parasites à prendre en considération sont les grands et petits strongles ; les ascaris, bien contrôlés par un traitement de la jument au poulinage ; les ténias ; les gastérophiles, qui nécessitent un traitement spécifique à l'automne et en début d'hiver ; les strongyloïdes qui, bien que rares, ont la possibilité de passer directement de la jument au poulain par le lait.

Pour une parfaite sécurité, « on recommande généralement de ne pas utiliser de benzimidazoles durant les 2 à 3 premiers mois de gestation et de proscrire les organophosphorés au cours de la deuxième moitié de la gestation », a expliqué l'intervenant.

Vacciner tout l'effectif

Les parasites externes doivent également faire l'objet d'une prise en charge raisonnée.

Le plan de vaccination doit être rigoureux et concerner tout l'effectif. Il est préférable d'effectuer un rappel de vaccination dans les 4 à 6 semaines qui précèdent le poulinage afin d'assurer une bonne protection passive grâce au colostrum. Trois maladies font l'objet en routine d'un protocole vaccinal : la grippe, la rhinopneumonie et le tétanos.

En ce qui concerne la rhinopneumonie, Jean-Jacques Roy estime qu'il est du devoir des vétérinaires de promouvoir sa vaccination car elle « permet un contrôle de la circulation virale en plus de la prévention des avortements ». L'immunité vaccinale étant courte, il est nécessaire de prévoir au moins deux rappels annuels, un idéalement réalisé vers 5 ou 6 mois de gestation et l'autre avant le poulinage.

Au niveau du transport de la poulinière, notre confrère a conseillé, si la jument est confiée à un tiers pour le poulinage, de programmer le transfert au moins un mois avant la date prévue du terme ce qui permet à la poulinière d'adapter la qualité de son colostrum aux conditions de son lieu de séjour.

Examen annuel de la bouche

Pour garantir une prise alimentaire optimale, un examen annuel de la bouche de la poulinière est incontournable. Cette fréquence doit être augmentée sur les juments âgées ou accidentées. L'examen complet de la bouche nécessitant une sédation, il ne doit pas être

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de la DV



Jean-Jacques Roy

▲ Raisonner les soins à la poulinière conditionne en partie la réussite d'un élevage.

réalisé durant le premier tiers et en fin de gestation mais programmé plutôt entre la mise bas et la saillie ou l'insémination.

Au niveau de la maréchalerie, il est nécessaire de continuer le suivi des affections orthopédiques identifiées car « une jument qui se déplace peu ou moins bien que ses congénères aura une prise alimentaire inférieure aux autres », a estimé le conférencier.

A minima, il a conseillé un parage au moins quatre fois par an. Enfin, la prévention des accidents passe par un aménagement raisonné des bâtiments et des aires de déplacement et une bonne qualité des clôtures. Notre confrère a conseillé « la mise en place de nourrisseurs spécifiquement dédiés aux poulains » en proscrivant les aménagements conçus pour les bovins, aux réactions de fuite moins violentes.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces mesures il a recommandé de concevoir un planning prévisionnel idéalement accompagné de fiches individuelles par animal. ■

*SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.



Jean-Jacques Roy

▲ L'examen complet de la bouche doit être programmé plutôt entre la mise bas et la saillie ou l'insémination.